



Aikido®

Dés herbant total à action de pré-levée et post-levée précoce des adventices en allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (P.J.T.), cimetières, et Dés herbage Total (D.T) des sites industriels et voies ferrées

PROPRIÉTÉS

Aikido® contient du flazasulfuron. Il permet de contrôler la levée d'herbes indésirables dicotylédones et graminées pendant 5 à 6 mois. Il permet aussi d'éliminer celles déjà levées sous réserve qu'elles soient à un stade jeune.

➤ Application

- > **Aïkido**® s'applique avec un pulvérisateur muni de buses à fentes ou à miroirs.
- > L'application doit être homogène avec des volumes d'eau de 400 à 800 l/ha. Afin d'éviter la dérive de la bouillie sur des zones voisines, traiter à faible pression (inférieure à 3 bars).
- > Traiter en l'absence de vent.
- > Eviter de toucher la base des troncs des arbres et arbustes de la zone à désherber afin que les produits ne pénètrent pas par des zones à écorce verte, des rejets ou des blessures.
- > EPI : se référer à l'étiquette du produit.

■ Nettoyage du matériel après utilisation

- > Il est recommandé de n'utiliser le pulvérisateur que pour les désherbages PJT ou totaux.
- > Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements (fongicides, désherbage sélectif, etc.), il est impératif de bien le nettoyer. Pour cela, utiliser une solution d'eau de javel à 12° (0,25 l pour 100 l d'eau) ou un produit spécifique (suivre le mode d'emploi).



Désherbage de la bordure le long du pare ballon



➤ Recommandations d'emploi

• Préparation de la bouillie :

- > Verser directement les granulés de **Aïkido**® dans la cuve remplie au tiers d'eau, agitation en mouvement.
- > En cas de matériel dépourvu de système d'agitation, procéder à une dilution préalable des granulés de **Aïkido**®.
- > La bouillie doit être utilisée dans les 10 heures suivant sa préparation.

• Type d'action du produit : Herbicide

• Mode d'action : inhibiteur de l'acétolactate synthase (ALS)

- Usages et doses autorisés : • Usages non agricoles* Désherbage* Allées de Parcs, Jardins, Trottoirs, Cimetières, Voies de communication : 0,2 Kg/ha • Usages non agricoles* Désherbage total (voies ferrées) : 0,2 kg/ha • Usages non agricoles* Désherbage total (sites industriels) : 0,2 kg/ha.

COMPOSITION

25% de flazasulfuron* sous formes de granulés dispersables (WG)

AMM n°9800262 (ISK BIOSCIENCES)

SGH09-H410. Dangereux, respectez les précautions d'emploi

Ne pas traiter à moins de 5 mètres d'un point d'eau temporaire ou permanent.

Délai de rentrée : 6 heures

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

Boîte de 200 g (4 sachets de 50 g)
ou boîte de 50 g (10 sachets de 5 g)

Fiche de données de sécurité disponible sur : www.quickfds.com

Application possible de Aïkido® en tenant compte de la loi de transition énergétique, de la loi Labbé, des Arrêtés lieux publics de 2011 et du 4 mai 2017.

ESPACES PUBLICS				ESPACES PRIVES	
Routes, trottoirs, voiries étroites ou difficiles d'accès ou problème de sécurité	Cimetières (non destinés à la promenade)	Terrains de sport, golfs, hippodromes, boulodromes (non destinés à la promenade)	Sites industriels, voies ferrées, raffineries et sites pétroliers, centrales nucléaires	Surfaces non accessibles au public (terrains militaires, aéroports, déchèterie, casernes, serres municipales)	Châteaux, propriétés, golfs, parcs de loisirs etc

Aïkido® (contient du flazasulfuron)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau, pour le désherbage des allées de parcs, jardins et trottoirs. SPe4 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés et dans toute autre situation où le risque de ruissellement est important



ATTENTION

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.